

Radio-Canada Québec

Mise à jour le mardi 27 novembre 2007 à 16 h 26

Traitement des déchets

Percée australienne pour Conporec

Une entreprise québécoise spécialisée dans le traitement de matières résiduelles vient d'obtenir un important contrat en Australie. Conporec construira une usine de tricompostage à Perth, au coût de 60 millions de dollars.

Le tricompostage est un procédé permettant de trier les déchets ménagers pour en extraire les matières organiques et produire du compost. Cette technologie développée à Sorel-Tracy, puis à Québec, a pu être exportée notamment en banlieue de Paris et dans l'État de New York.

La technologie permettrait par ailleurs de dépasser les normes du gouvernement du Québec, qui fixe à 65 % l'objectif à atteindre annuellement, d'ici l'année 2008, pour la valorisation des matières résiduelles. Le procédé permet de récupérer jusqu'à 75 % des matières résiduelles et de recyclage, selon le président-directeur général Jean Beaudoin.

Il indique de plus que le procédé évite au citoyen d'avoir plusieurs bacs puisque l'usine fait le tri, la valorisation et le compostage.